# CADRE DE REPONSE TECHNIQUE DU LOT 1

Le candidat structure son mémoire technique en respectant strictement le cadre présenté ci-après. Le respect de ce cadre implique, non seulement que l’ensemble des informations demandées soient fournies mais également que l’offre soit structurée en chapitres et paragraphes selon le même découpage que celui proposé ci-dessous. Le candidat pourra découper son offre en sous chapitres s’il le désire sous réserve qu’il respecte la structure initiale du présent cadre de réponse technique.

En préambule, le candidat fournit une présentation de son entreprise qui permet d’appréhender ses capacités à exploiter le marché.

Les éléments du CCTP sont à prendre en compte dans leur intégralité.

Hors livret de CV et annexes dans le présent document, il est attendu un mémoire technique de 150 pages maximum. Toute page supplémentaire n’est pas lue.

Le soumissionnaire est tenu de présenter son mémoire en respectant les indications suivantes :

* format A4 ;
* marges « par défaut » ;
* Interlignes simples ;
* police Calibri 11.

***A – Qualité de la méthodologie proposée pour la réalisation des prestations***

Pour chacune des prestations du lot 1 définies au CCTP et listées ci-après, le candidat présente son approche méthodologique des prestations à réaliser à savoir :

- les processus mis en œuvre et l’outillage utilisé,

- la politique de formation des intervenants,

- des exemples de livrables.

A.1 – Prestations d’Etudes

Article 4.1.1 du CCTP :Analyse technique de serveur et périphériques associés

Article 4.1.2 du CCTP : Analyse technique de poste de travail et périphériques associés

Article 4.1.3 du CCTP : Analyse technique d’équipement actif de réseau

Article 4.1.4 du CCTP : Implantation des utilisateurs - recensement de l’existant

Article 4.1.5 du CCTP : Implantation des utilisateurs - définition des besoins

Article 4.1.6 du CCTP : Etude/Audit de réseau sans fil

Article 4.1.7 du CCTP : Assistance à la définition d’outils logiciels

Article 4.1.8 du CCTP : Définition d’architecture technique

Article 4.1.9 du CCTP : Conseil en urbanisation fonctionnelle

A.2 - Prestations d'exploitation

Article 4.2.1 du CCTP : Encadrement d'équipe technique

Article 4.2.2 du CCTP : Administration sécurité des systèmes d’information

Article 4.2.3 du CCTP : Assistance domaine poste de travail

Article 4.2.4 du CCTP : Support utilisateurs

Article 4.2.5 du CCTP : Assistance domaine système

Article 4.2.6 du CCTP : Assistance domaine réseau / telecom

Article 4.2.7 du CCTP : Pilotage de projet : assistance à maitrise d’ouvrage

Article 4.2.8 du CCTP : Pilotage de projets

Article 4.2.9 du CCTP : Prestation SAM (Software asset manager)

Article 4.2.10 du CCTP: Expertise système d’exploitation réseau / telecom

Article 4.2.11 du CCTP : Administration outils systèmes / réseau telecom

Article 4.2.12 du CCTP : Sauvegarde / restauration du système et des données serveur

Article 4.2.13 du CCTP : Mise à jour de la configuration d’équipement serveur

Article 4.2.14 du CCTP : Transfert de compétence autour de serveurs spécifiques

Article 4.2.15 du CCTP : Mise en conformité : remise en état d’une baie serveur ou d’une salle serveur

Article 4.2.16 du CCTP : Sauvegarde du système et des données poste de travail

Article 4.2.17 du CCTP : Restauration du système et des données poste de travail

Article 4.2.18 du CCTP : Nettoyage et dépoussiérage de serveurs

Article 4.2.19 du CCTP : Nettoyage et dépoussiérage d’équipements réseau

Article 4.2.20 du CCTP : Préparation à la remise aux domaines

Article 4.2.21 du CCTP : Arrêt, déconnection d’équipements informatiques

Article 4.2.22 du CCTP : Astreintes et interventions en HNO

A.3 Prestations de déploiement

Article 4.3.1 du CCTP : Installation et mise en service catégorie postes de travail

Article 4.3.2 du CCTP : Installation et mise en service catégorie réseau

Article 4.3.3 du CCTP : Installation et mise en service catégorie serveurs

Article 4.3.4 du CCTP : Installation et mise en service de périphériques

Article 4.3.5 du CCTP: Transfert d’équipements au sein d'un même site

A.4 Prestation de réversibilité

***B – Organisation et outils proposés dans le cadre du suivi de l’exécution du marché***

Le candidat présente l’organisation qu’il mettra en place dans le cadre de l’exploitation du marché. A ce titre, le candidat détaille notamment :

* Les moyens techniques et humains proposés ;
* Les processus fonctionnels proposés pour le suivi du marché (hors prestations) ;
* Des exemples de reportings et de dispositifs de suivi ;
* La présentation de l'outil de suivi du marché tel qu’il est défini au chapitre 2.7 du CCTP ;
* La grille d'escalade qu’il propose de mettre en œuvre.